





Bureau de développement des télécommunications

Réunion du Groupe des Rapporteurs de la Commission d'études 1 Focus session Question 2 11 Mai 2023

Besoins des pays en développement en matière de radiodiffusion : étude de cas du Sénégal

M. Malick NDIAYE

Membre du Collège Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP – SENEGAL)

Vice rapporteur Q2/1



Sommaire



- □ Le Sénégal en bref
- □ Phases préparatoire et de mise en œuvre
- □ Bilan du déploiement
- **□ Décodeurs et chaines TV**
- **☐** Autres acteurs concurrentiels
- **☐** Besoins en services nouveaux





Le Sénégal en bref

Population: 17 millions d'habitants

Superficie: 196.710 km²

Taux d'alphabétisation % des personnes

âgées de 15 ans et plus): 56 %

Population urbaine: 42,7 %

Population de moins de 20 ans : 52 %

Chaines locales TV: 31

Opérateur Téléphonie globaux : 3

Télé distributeurs Satellite : 2





Phases préparatoire et de mise en œuvre

☐ Phase préparatoire au basculement : à partir de 2009

Concertation entre toutes les parties prenantes





Prise en compte des dimensions Technique, économique, juridique, audiovisuel

Les options technique retenues : **Norme DVB-T2 et format de compression MPEG-4**

La bande de fréquence de fréquence utilisée est conforme au GE06

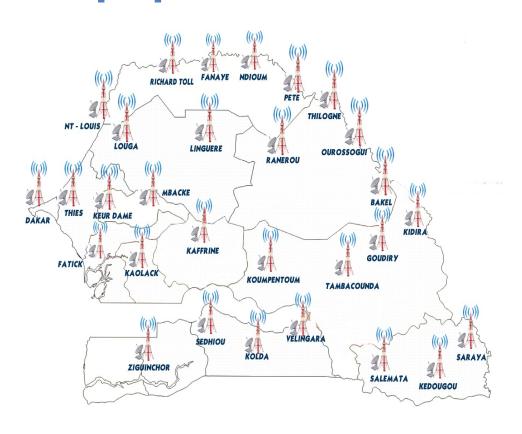
☐ Phase de mise en œuvre : à partir de 2014

Convention de concession signée entre l'Etat et une société privée nationale (EXCAF Télécom) chargée de réaliser sur **fond propre** la construction d'une infrastructure avant juin 2015.





Phases préparatoire et de mise en œuvre



- ☐ En prévision, un réseau national de télédiffusion composé de :
 - 26 sites
 - 4 multiplex par site (2 réservés à l'Etat et 2 autres réservés pour l'exploitation de son bouquet payant).





Bilan du déploiement

☐ Très peu d'avancée jusqu'en 2017
☐ 2017 : Création de la société de Télédiffusion du Sénégal (TDS) Opérateur unique chargé d'exercer l'activité de diffusion, l'exploitation technique et commerciale de l'infrastructure TNT
☐ Multiples supports : fibre optique, satellite, faisceaux hertziens
☐ 2023 : Infrastructure de TNT disponible sur 23 sites répartis dans tout le territoire national avec 31 émetteurs (dont 4 dans la capitale et 2 dans les grandes villes)
☐ Arrêt de la diffusion analogique des chaines TV
☐ Environ 70% de couverture démographique est assurée
☐ Dakar, la capitale dispose de 80 chaînes sur les 4 Mux





☐ Un peu plus de 450.000 décodeurs sont disponibles (le FDSUT a soutenu une action de distribution de décodeurs sur tout le territoire national)
☐ Seule la chaine principale de la télévision nationale diffuse en HD, toutes les autres chaines sont en SD
☐ Dans les régions intérieures 31 chaînes sont disponibles (1 MUX)
☐ Les chaines étrangères sont présentes dans 6 grandes capitales du pays
☐ Globalement, la Qualité est jugée acceptable





☐ Orange dispose d'une fibre présente chez environ 400.000 clients résidentiels et entreprises
☐ Le Parc commercial de la TV d'orange en 2023 est de 46.159 clients dont 2.698 sur les bouquets payants de Canal+
☐ Les câblodistributeurs : Plus de 2.000 installés à travers le pays offrent des contenus à des couts abordables et des contenus des chaines sans acquérir les droits
☐ Les réseaux IPTV : serveurs basés hors du pays, ils fournissent illégalement des programmes et des services de VoD
☐ Canal et DSTV : Télé distributeurs par satellite, légalement installés, ils offrent des bouquets de chaines au public
Présence des distributeurs Netfllx et Amazon sans disposer de présence officielle, moyennant abonnement





☐ DTH en complément de la diffusion terrestre pour couvrir le territoire
☐ Option décodeurs intégrés : TNT + Sat + internet
☐ Services de télévision sur mobile (smartphones et tablettes)
☐ La VOD; La CatchUp TV;
☐ Programmes interactifs et transactionnels (ex : bancaires, jeux, éducation)
☐ Accès à plus de contenus régionaux
☐ Télévisions thématiques (Comme la chaine « Télé Ecole » née pendant la COVID)



Merci